

ADAPTE 95

Association pour le Développement des Actions de Proximité

adapte@ligue95.com

Accueil Collectif de Mineurs

Les Filous

Règlement intérieur

Le Centre de loisirs "Les Filous" accueille des enfants pour un temps de vacances et de loisirs, sans hébergement. Les enfants doivent être âgés de 6 à 13 ans.

Subventionnée par la Communauté de Communes Vexin –Val de Seine, le centre est géré par l'association ADAPTE 95 (agrément Jeunesse & Sports 95-2007 JEP 041, n° d'organisateur : 095ORG0328).

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront à l'année. Pour cela, les responsables légaux des enfants compléteront la fiche de renseignements prévue à cet effet. Les documents seront conservés par la directrice du centre de loisirs et utilisés d'une session à l'autre pendant toute l'année en cours. A l'issue des vacances de l'automne, ils seront restitués aux parents.

Toute information complémentaire survenue après avoir donné la fiche de renseignements devra être transmise à la direction du centre.

Afin de garantir le meilleur accueil possible de tous les enfants, tout problème ou trouble de la santé nécessitant un traitement ou une attention particulière devra être signalé avant inscription par téléphone ou par mail auprès d'ADAPTE 95. Selon le degré d'accueil spécifique lié au trouble de la santé de l'enfant, ADAPTE 95 pourra proposer un protocole d'accueil individualisé.

Pour le confort et la sécurité de l'enfant, toutes les rubriques de la fiche sont à renseigner.

RESERVATIONS

Un bulletin par session, vous permet de réserver la place de l'enfant. Il est à compléter et à retourner, accompagné du paiement correspondant au nombre de jours de présence coché. Il est préférable de réserver dans un délai de 15 jours avant le début de la session afin de permettre à l'équipe de préparer au mieux les activités et de confirmer les commandes de repas.

Les tarifs sont précisés dans les fiches. Le paiement sera demandé à l'inscription sans possibilité de remboursement si désistement sans justificatif.

Attention, toute annulation devra être faite uniquement auprès d'ADAPTE 95 par courrier, mail ou fax 48 h avant (jours ouvrés)

CONDITIONS D'ACCUEIL

Lors de l'arrivée des enfants au centre, les parents doivent s'assurer qu'un membre de l'équipe d'animation est présent. Lors du départ de l'enfant le registre est à signer.

Lors des différentes manifestations organisées par le centre avec les parents, la surveillance des enfants revient aux parents.

Horaires : le Centre de Loisirs est ouvert de 8h00 à 18h00 à la salle communale de Villers en Arthies. Les activités « dirigées » débutent vers 9h00 pour s'arrêter vers 17h00. Si pour le confort de l'enfant, celui-ci était amené à arriver plus tard que 9h00, vous en informerez l'équipe par téléphone directement sur le centre au 01.34.78.27.94.

Les repas sont obligatoirement pris au Centre de Loisirs.

Soins spécifiques : aucun traitement ne sera délivré sans ordonnance. Toute allergie est à signaler et en cas de pathologie particulière, les parents doivent laisser toutes les instructions nécessaires au Directeur du Centre. (cf fiche de renseignements)

ACTIVITES

Un planning est préparé par l'équipe et peut vous être envoyé sur simple demande en l'indiquant dans la fiche de renseignements. Il est adaptable suivant les conditions météorologiques, ou si un incident survenait.

Soirées exceptionnelles : Il se peut que l'équipe du centre de loisirs propose une soirée ou une nuit au centre. Les enfants apportent leur duvet. Il est évident que seule une « toilette de chat » pourra être faite ces jours là.

Veillez à ce que votre enfant porte des vêtements « pratiques » et marqués à son nom.

Départ des enfants : hors des horaires réguliers, un enfant ne peut quitter le centre que contre remise d'une décharge et en compagnie d'une personne expressément nommée par les parents. Dès lors que l'enfant est ainsi récupéré, il n'est plus sous la responsabilité du Centre de Loisirs.

Pour tous renseignements :

ADAPTE 95

☎ : 01.30.31.13.22

☎ : 01.30.31.13.23 – mail : adapte@ligue95.com

Fax : 01.30.31.54.66

**Mairie de Villers en Arthies
Centre de Loisirs**

☎ : 01.34.78.17.15

☎ 01 34 78 27 94 aux jours de fonctionnement des vacances de l'année en cours

Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant _____,
reconnais avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs "Les Filous".

Date :

Signature

Indiquez ci-après :

Les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) **en précisant les dates et les précautions à prendre.**

Recommandations utiles des parents

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses (auditives, dentaires) etc... **précisez :**

Personne à contacter en cas d'accident (à remplir si différent des personnes désignées comme responsable de l'enfant):

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse _____

Tél. fixe : _____ portable : _____

Nom du médecin traitant de l'enfant : _____ Tél : _____

Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Je m'engage à informer le directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs de toute évolution médicale entre les sessions.

Date : _____ Signature _____

Autorisation parentale

Déroulement des activités

Il serait souhaitable que l'enfant soit inscrit par « bloc » d'une semaine, dans la mesure où les activités s'inscrivent dans un projet suivi.

J'autorise mon enfant à participer à l'ensemble des activités du centre de loisirs y compris celles organisés hors de la commune.

J'autorise que mon enfant soit conduit à la piscine pour se baigner : **OUI / NON**
mon enfant : **sait nager / ne sait pas nager**

J'autorise mon enfant à voyager en transport collectif (car...) : **OUI / NON**

J'autorise à ce que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre du CLSH : **OUI / NON**

Arrivée / Départ de(s) l'enfant :

Les enfants peuvent être accueillis sur la structure de 8 h à 18 h. L'équipe pédagogique est soumise à la législation du ministère dont elle dépend : à savoir le ministère de la jeunesse et des sports. Elle est aussi soumise à une convention avec la CAF du Val d'Oise. C'est pourquoi tout enfant arrivant ou partant de la structure sera accueilli individuellement et fera l'objet d'une annotation de la part d'un des membres de l'équipe (heure d'arrivée – heure de départ – signature du responsable de l'enfant).

Sortie de l'enfant

Exceptionnellement et exclusivement pour les enfants de Villers en Arthies :

En cas d'indisponibilité d'un ou des parents, l'enfant aura la possibilité de rentrer seul ou avec une tierce personne autorisée par l'un des deux parents à partir de 17 h.

J'autorise mon enfant à rentrer seul le soir **OUI / NON**

Heure de départ du centre de loisirs demandée par les responsables légaux) : _____ h _____

Personnes autorisées à reprendre l'enfant le soir :

J'autorise les personnes suivantes à reprendre mon enfant :

NOM _____ Prénom _____ Adresse _____ Tél. domicile ou portable _____

Je soussigné, _____ responsable légal de l'enfant _____, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Date : _____ Signature _____

Bulletin d'Inscription 2010

Le tarif journalier est déterminé en fonction du **coefficient de ressources 2008 (QR)** indiqués sur l'avis d'imposition 2009 (Ce tarif comprend le repas du midi et le goûter ainsi que l'accueil du matin et du soir)

QR = **revenu imposable de 2008** / (12 x nombre de parts)

Exemple : si revenu imposable = 28000€ et nombre de parts = 3, alors QR = 28000 / (12 x 3) = 777 donc le tarif journalier sera de 13 €20

QR	≤ 336	337 à 535	536 à 750	751 à 813	814 à 1000	1000 et +	3 ^e enfant	Extérieur
€	9,10	10,55	11,25	13,20	15,80	18,25	11,25	30,40

Les chèques sont à faire à l'ordre d'ADAPTE 95

Les inscriptions et les paiements pouvant se faire :

Par courrier : soit auprès d'ADAPTE 95 – 4 rue Berthelot – 95300 PONTOISE

Soit auprès de la Mairie de Villers en Arthies – route de Vétheuil

95510 VILLERS EN ARTHIES

Accompagné du bon de réservation, de la photocopie des derniers avis d'imposition et du paiement.

Attention, toute annulation devra être faite uniquement auprès d'ADAPTE 95 par courrier, mail ou fax 48 h avant (jours ouvrés)

Sur place : en Mairie de Villers en Arthies aux heures d'ouverture de la mairie

Soit auprès de la **directrice du centres de loisirs**, le premier jour d'ouverture du centre (paiement uniquement – la réservation devra se faire au plus tard 72 heures avant le 1er jour de centre)

Coupon à détacher et à adresser dès que possible

Nom et Prénom de l'enfant	Nom et Prénom de l'enfant	Nom et Prénom de l'enfant
Vacances de printemps 10 jours	Vacances d'été 19 jours	Vacances d'automne 7 jours
<input type="checkbox"/> lundi 19 avril 2010 <input type="checkbox"/> mardi 20 avril 2010 <input type="checkbox"/> mercredi 21 avril 2010 <input type="checkbox"/> jeudi 22 avril 2010 <input type="checkbox"/> vendredi 23 avril 2010 <input type="checkbox"/> lundi 26 avril 2010 <input type="checkbox"/> mardi 27 avril 2010 <input type="checkbox"/> mercredi 28 avril 2010 <input type="checkbox"/> jeudi 29 avril 2010 <input type="checkbox"/> vendredi 30 avril 2010	<input type="checkbox"/> lundi 5 juillet 2010 <input type="checkbox"/> mardi 6 juillet 2010 <input type="checkbox"/> mercredi 7 juillet 2010 <input type="checkbox"/> jeudi 8 juillet 2010 <input type="checkbox"/> vendredi 9 juillet 2010 <input type="checkbox"/> lundi 12 juillet 2010 <input type="checkbox"/> mardi 13 juillet 2010 <input checked="" type="checkbox"/> mercredi 14 juillet 2010 <input type="checkbox"/> jeudi 15 juillet 2010 <input type="checkbox"/> vendredi 16 juillet 2010 <input type="checkbox"/> lundi 19 juillet 2010 <input type="checkbox"/> mardi 20 juillet 2010 <input type="checkbox"/> mercredi 21 juillet 2010 <input type="checkbox"/> jeudi 22 juillet 2010 <input type="checkbox"/> vendredi 23 juillet 2010 <input type="checkbox"/> lundi 26 juillet 2010 <input type="checkbox"/> mardi 27 juillet 2010 <input type="checkbox"/> mercredi 28 juillet 2010 <input type="checkbox"/> jeudi 29 juillet 2010 <input type="checkbox"/> vendredi 30 juillet 2010	<input type="checkbox"/> lundi 25 octobre 2010 <input type="checkbox"/> mardi 26 octobre 2010 <input type="checkbox"/> mercredi 27 octobre 2010 <input type="checkbox"/> jeudi 28 octobre 2010 <input type="checkbox"/> vendredi 29 octobre 2010 <input checked="" type="checkbox"/> lundi 1 novembre 2010 <input type="checkbox"/> mardi 2 novembre 2010 <input type="checkbox"/> mercredi 3 novembre 2010
* cocher les jours de présence	* cocher les jours de présence	* cocher les jours de présence
Coefficient de ressources _____ nombre de jours : _____ tarif journalier : _____ coût total : _____ Je souhaite recevoir une facture : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Coefficient de ressources _____ nombre de jours : _____ tarif journalier : _____ coût total : _____ Je souhaite recevoir une facture : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Coefficient de ressources _____ nombre de jours : _____ tarif journalier : _____ coût total : _____ Je souhaite recevoir une facture : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non